

MARIE-PIERRE GIBERT  
ANNE MONJARET

# **Anthropologie du travail**


---

**ARMAND COLIN**

# U Sociologie

*Ouvrage sous la direction de*  
Anne-Marie Arborio et Olivier Martin

Mise en page : Belle Page  
Illustration de couverture : © Getty Images

<p>Le pictogramme qui figure ci-contre mérite une explication. Son objet est d'alerter le lecteur sur la menace que représente pour l'avenir de l'écrit, particulièrement dans le domaine de l'édition technique et universitaire, le développement massif du photocopillage.</p> <p>Le Code de la propriété intellectuelle du 1<sup>er</sup> juillet 1992 interdit en effet expressément la photocopie à usage collectif sans autorisation des ayants droit. Or, cette pratique s'est généralisée dans les établissements</p>		<p>d'enseignement supérieur, provoquant une baisse brutale des achats de livres et de revues, au point que la possibilité même pour les auteurs de créer des œuvres nouvelles et de les faire éditer correctement est aujourd'hui menacée.</p> <p>Nous rappelons donc que toute reproduction, partielle ou totale, de la présente publication est interdite sans autorisation de l'auteur, de son éditeur ou du Centre français d'exploitation du droit de copie (CFC, 20, rue des Grands-Augustins, 75006 Paris).</p>
--------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------	------------------------------------------------------------------------------------	------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------

© Armand Colin, 2021

Armand Colin est une marque de  
Dunod Éditeur, 11 rue Paul Bert 92240 Malakoff

ISBN : 978-2-200-62453-8  
[www.armand-colin.com](http://www.armand-colin.com)

Le Code de la propriété intellectuelle n'autorisant, aux termes de l'article L. 122-5, 2° et 3° a), d'une part, que les « copies ou reproductions strictement réservées à l'usage privé du copiste et non destinées à une utilisation collective » et, d'autre part, que les analyses et les courtes citations dans un but d'exemple et d'illustration, « toute représentation ou reproduction intégrale ou partielle faite sans le consentement de l'auteur ou de ses ayants droit ou ayants cause est illicite » (art. L. 122-4).

Cette représentation ou reproduction, par quelque procédé que ce soit, constituerait donc une contrefaçon sanctionnée par les articles L. 335-2 et suivants du Code de la propriété intellectuelle.

## Introduction

# Jalons pour une anthropologie du travail

Envisagé au sens des « diverses manières inventées par l'Homme pour agir sur son environnement naturel et en extraire les moyens matériels de son existence sociale » (Godelier, 1991, p. 717), le travail occupe une place centrale dans la vie humaine. Il s'agit même de « la colonne vertébrale qui structure la manière dont les gens vivent, dont ils entrent en contact avec la réalité matérielle et sociale, et dont ils obtiennent statut et estime de soi » (Applebaum, 1992, p. ix, *notre traduction*<sup>1</sup>). Cette activité touche à la fois à l'humain (techniques du corps, savoir-faire, comportements, valeurs, représentations, motivations, satisfactions, contraintes, etc.) et à son environnement (matériaux, outils, nature, espace, etc.). Quels que soient son terrain et son objet de recherche, tout anthropologue<sup>2</sup>, étudiant<sup>3</sup> comme chercheur confirmé, est donc susceptible d'y être confronté à un moment ou à un autre.

Toutefois, un état des lieux de la littérature anthropologique en ce début du XXI<sup>e</sup> siècle montre qu'en France en particulier, et dans une moindre mesure ailleurs en Europe, s'il existe de nombreuses recherches ayant touché d'une manière ou d'une autre à la question du travail, celles-ci restent encore dispersées. Un champ de l'« anthropologie du travail » n'est pas réellement constitué ; l'usage de cette appellation, et surtout les publications ou enseignements qui s'en réclament expressément, sont encore relativement rares. Nous manquons ainsi cruellement de manuels

---

1. Sauf indication contraire, toutes les traductions ont été effectuées par les auteures de cet ouvrage.

2. Dans ce manuel, nous envisagerons les termes « anthropologue » et « ethnologue » comme des synonymes, tout en conservant les termes originaux utilisés dans les citations.

3. Par souci de clarté dans l'écriture, nous avons choisi de maintenir la forme générique utilisant le masculin.

d'anthropologie (ou simplement de chapitres) qui s'attacheraient spécifiquement à l'étude des différentes dimensions de l'activité humaine que nous qualifions de « travail », ou de textes généraux sur l'histoire de l'anthropologie du travail. C'est pour cette raison que nous avons choisi de débiter ce manuel, premier du genre en France, par une introduction résolument épistémologique avant d'adopter, dans le corps de l'ouvrage, une organisation qui fasse la part belle aux thématiques de recherches plutôt qu'à l'histoire de ce champ, et qui montre ce que l'anthropologie apporte à l'analyse du travail. Nous ne souhaitons donc pas limiter cet ouvrage à une histoire de la discipline, mais il nous paraît nécessaire de consacrer une partie de l'introduction à saisir les conditions de production des textes anthropologiques sur le travail, et plus largement celles de l'émergence d'un champ disciplinaire, afin de mieux comprendre les résultats présentés par la suite.

Nous montrerons tout d'abord la grande relativité de la notion de travail, ainsi que les apports et les limites de certaines conceptions pour penser anthropologiquement le travail. Nous brosserons ensuite un bref historique des différents cheminements analytiques (et pour partie, institutionnels) portant sur le travail en anthropologie, en concentrant notre regard sur la situation française, avec des contrepoints venant d'autres pays européens et des États-Unis. Enfin, nous présenterons le déroulé des chapitres de ce manuel.

## 1. Des conceptions plurielles du « travail »

La notion de « travail » est éminemment polysémique. « Aucune définition n'est satisfaisante, car le travail (*work*<sup>1</sup>) est lié à toutes les activités humaines, et il faudrait les épuiser toutes pour épuiser les différents domaines du travail » (Applebaum, 1992, p. x). Essayons toutefois d'en déployer les nombreuses dimensions et de déceler les variations et les caractéristiques communes associées au terme « travail ».

### 1.1. Au-delà de l'emploi

Nombre d'anthropologues nous mettent en garde contre une limite récurrente : celle d'une confusion entre « travailler » et « avoir un emploi » (qui plus est un emploi formel, sous contrat, payé, voire salarié), alors même

---

1. Le mot français *travail* peut être traduit, en anglais, par *work* ou par *labo(u)r*. Nous verrons plus loin que le choix de l'un ou de l'autre terme est signifiant pour certains auteurs. Pour cette raison, lorsque nous traduisons les propos d'un auteur anglophone, nous indiquons systématiquement lequel des deux termes est utilisé. La différence orthographique entre *labor* (États-Unis) et *labour* (Royaume-Uni) est respectée dans les citations. En revanche, nous avons choisi d'adopter l'orthographe britannique lorsque nous employons ce terme à notre compte.

qu'il existe de nombreuses activités de travail n'entrant pas dans ce cadre restreint : bénévolat, loisirs amateurs à haut niveau d'expertise (sport, musique, etc.), jardinage, bricolage, études, recherche d'emploi, retraite active, ou encore travail domestique et esclavage. Cette confusion, qui a pour effet de réduire la complexité sociale associée au terme « travail », est pourtant particulièrement courante dans l'usage commun de ce terme dans la plupart des sociétés actuelles. Ce tropisme tient notamment au contexte d'apparition du « concept abstrait de travail », contexte défini à la fois par une période temporelle (le milieu du XVIII<sup>e</sup> siècle), un espace géographique (l'Europe), l'invention d'une discipline (l'économie politique) et une situation socio-économique précise (le développement de l'industrie) :

« Le concept abstrait de travail est [...] né à une époque où s'effondraient les distinctions qui cloisonnaient les diverses formes de travail et empêchaient leur comparaison, où les produits de toutes les formes de travail se transformaient de plus en plus en marchandises dont les valeurs d'usage et d'échange se mesuraient à un même équivalent, l'argent, et où le travail lui-même revêtait progressivement la même forme sociale, celle du travail salarié accompli par des individus désormais libres de leur personne mais contraints pour subsister de vendre l'usage de leur force de travail – devenue elle-même marchandise – à ceux qui détenaient la propriété des moyens de production et de l'argent » (Godelier, 1991, p. 717).

Le néolibéralisme à l'œuvre à l'échelle globale depuis les dernières décades du XX<sup>e</sup> siècle contribue à sa manière à restreindre encore la conception du travail :

« La conceptualisation néolibérale du travail [*labor*] centrée sur le marché est qu'il s'agit d'une abstraction, d'une ligne dans un budget, non ancrée dans un lieu ou une organisation, d'une marchandise à laquelle on a accès grâce aux moyens les moins onéreux, jetable et remplaçable sans autre relation à l'entreprise que celle de l'approvisionnement en main-d'œuvre » (Durrenberger, 2017, p. 9).

Un décalage du regard, qui ne fait de la conception « travail = emploi » qu'une représentation du travail parmi d'autres, et éminemment située, est une première étape nécessaire à l'anthropologie du travail. Ne pas prendre conscience des spécificités de cette configuration risque de réduire drastiquement la réflexion anthropologique en excluant de nombreuses activités. Il s'agit au contraire d'entendre ici le travail dans la pluralité de ses acceptions et d'embrasser le plus largement possible cet objet anthropologique.

## 1.2. Diversité linguistique, culturelle, sociale, spatiale, temporelle

La présence d'une notion « travail » au sein d'un groupe social, linguistique ou culturel, dans le temps ou dans l'espace, est loin d'être une évidence. Et quand bien même elle existerait, ce qu'elle signifie pour tel ou tel groupe est relatif. À l'intérieur d'une société, les conceptions du travail peuvent fortement varier, en fonction des classes d'âges, du genre, des groupes professionnels, etc. Ainsi, « travail, travailler, travailleur [...] [sont un] ensemble de mots et d'idées qui appartiennent à une culture et à une époque, et qui sont ethnocentrés, ethnocentriques » (Godelier, 1981, p. 10).

La comparaison, chère à l'anthropologie, nourrit cette réflexion et confirme combien les acceptions sont multiples. Parmi les travaux francophones, l'article « Sociétés avec et sans concept de travail » (Chamoux, 1994) offre un excellent aperçu de ces différences à travers des aires géographiques et des périodes historiques variées, tandis qu'un collectif d'anthropologues et d'historiens allemands et français offre une réflexion à l'échelle d'un continent dans *Le travail en Afrique noire. Représentations et pratiques à l'époque contemporaine* (Almeida-Topor, Lakroum, Spittler, 2003). En monde anglophone, plusieurs ouvrages dressent un large panorama d'ethnographies soulignant ces différences de représentations et de perceptions du travail à travers le temps et l'espace : quoiqu'un peu anciens désormais, citons *Social Anthropology of Work* (Wallman, 1979) ainsi que les deux volumes collectifs *Work in Non-Market and Transitional Societies* (Applebaum, 1984a) et *Work in Market and Industrial Societies* (Applebaum, 1984b). Plus récemment, deux spécialistes d'anthropologie économique ont dirigé l'ouvrage collectif *Labor in Cross-Cultural Perspective* (Durrenberger, Marti, 2006). Les recherches montrent de nombreux cas de figure. Tantôt nous ne trouvons aucun équivalent au terme « travail » dans le vocabulaire usité d'une société ou d'une langue ; tantôt nous trouvons au contraire plusieurs termes qui recouvrent ce qui est désigné par un terme unique en français. Dans d'autres cas, un semblant d'équivalence avec le terme « travail » cache en fait un décalage de conception plus ou moins radical. D'autres études soulignent que, parfois, ce n'est pas tant ce que la notion « travail » signifie dans tel ou tel groupe social ou société qui importe, mais plutôt ce à quoi elle s'oppose... Ce constat confirme aux anthropologues qu'il est nécessaire d'adopter le point de vue de celles et ceux qui font l'activité pour mieux comprendre les tenants et les aboutissants des terminologies utilisées, de leurs conceptions, représentations et perceptions du « travail ». Cette approche est au cœur de la démarche anthropologique.

Prenons l'exemple d'une langue (et du groupe culturel de ses locuteurs) dans laquelle il n'existe pas de notion générique qui correspondrait à celle

de « travail » dans la langue française : la langue achuar, en Amazonie équatorienne (Descola, 1983). Chez les Indiens Achuar, le terme *takát* recouvre certaines activités qui, en français, pourraient être rangées sous le terme de « travail » à partir du moment où celui-ci est entendu comme « l'idée d'un ensemble cohérent d'opérations techniques visant à produire tous les moyens matériels nécessaires à leur existence » (Descola, 1983, p. 63). Ainsi, parmi d'autres, les activités horticoles (essarter, planter, récolter) sont qualifiées de *takát*. En revanche, la chasse, la pêche, la cueillette, ou encore le tissage, ne le sont pas. En outre, les membres de cette population distinguent le *takát* du *trabajo*, et utilisent ce terme espagnol pour désigner les activités menées par certains des leurs, comme celles des ouvriers non qualifiés embauchés par des compagnies pétrolières. Les Achuar établissent donc une dichotomie linguistique et notionnelle entre deux ensembles d'activités considérées comme deux réalités parfaitement distinctes pour eux, quand bien même certaines sont techniquement identiques (ouvrir une piste en forêt à l'aide d'une machette par exemple). *Takát* désigne une activité qui touche à la qualité intrinsèque d'être humain, à l'essence même de l'individu. Celui qui l'accomplit en maîtrise les tenants et les aboutissants. Le *trabajo*, au contraire, est une activité qui demeure extérieure à celui qui l'effectue, et qui n'affecte pas en profondeur le sujet agissant. De plus, le *takát* n'est pas basé sur un échange marchand, alors que la réalisation d'un *trabajo* nécessite de payer l'individu qui l'a effectué. L'étude du champ lexical du terme *takát* et de ce à quoi s'oppose ce terme indigène, met en lumière la « coexistence implicite de deux représentations contrastées d'un même type d'activité technique : le *takát* "travail-qualité" et le *trabajo* "travail-marchandise", cette coexistence n'étant rendue possible que par l'usage de deux termes appartenant à des lexiques distincts et renvoyant à deux types de réalités incompatibles » (Descola, 1983, p. 64).

La variabilité dans le temps doit également être prise en compte pour envisager le travail dans une perspective anthropologique. Un ouvrage comme *The Concept of Work* (Applebaum, 1992), qui offre une synthèse des approches du concept de « travail » dans l'histoire de l'Europe et de l'Amérique du Nord, allant de la Grèce homérique au xx<sup>e</sup> siècle, aide à mesurer la nécessité d'analyse de cette variabilité. Les travaux d'historiens viennent confirmer l'utilité de cette démarche pour qui s'intéresse au travail. Certains montrent par exemple le décalage entre la catégorie actuelle de « travail » en français et la conception ayant cours dans le monde grec antique (Vernant, 1965). En effet,

« le mot travail n'a pas d'équivalent exact en grec. *Ponos* s'applique à toutes les activités qui exigent un effort pénible sans que celui-ci soit toujours productif. [...] *Ergasia*, *ergasthai* que nous traduisons par "travail", "travailler", semblent

s'appliquer au travail agricole et à l'activité financière l'intérêt ("travail") du capital. Quant à *ergon* – l'"œuvre" – le mot a un sens très large, et concerne l'activité dans son aspect le plus général. "*Hergon*, dit J.-P. Vernant, c'est pour chaque chose ou chaque être le produit de la vertu propre", son excellence [Vernant, 1965, p. 198]. *L'ergon* procède d'ailleurs aussi bien de la production – *poiësis* – que de l'action – *praxis*. La production, en effet, concerne le faire de l'artisan et a une fin différente d'elle-même (son résultat) tandis que l'action, selon la définition d'Aristote, à sa fin en elle-même : c'est l'action réussie elle-même qui est sa propre fin » (Kanelopoulos, 2010, p. 337).

En soulignant l'existence de trois termes distincts, cette étude historique apporte des nuances extrêmement utiles pour réfléchir anthropologiquement aux différentes dimensions de la notion française de travail aujourd'hui en termes d'effort, action, production, etc.

Pour penser la relativité de la notion de « travail », il est également important de saisir l'effet conjugué de plusieurs critères. Par exemple, la juxtaposition de deux situations, celle d'un artiste au Royaume-Uni d'un côté, et celle d'un paysan au Lesotho de l'autre, permet d'obtenir un double contraste – géographique (Europe/Afrique australe) et professionnel (travail artistique/travail agricole) (Wallman, 1979). Le premier cas de figure évoque un comédien britannique qui accepte un « petit boulot » (*job*), payé, entre deux contrats d'acteur, pour, dit-il « se reposer », précisant que « ce n'est pas du travail (*work*), c'est juste pour l'argent ». Le second montre un paysan lesothan labourant son champ et expliquant que le dur labeur (*labour*) de la terre « n'est pas du travail (*work*) ». Selon lui, ce sont les activités annexes, qu'il lui arrive de prendre et pour lesquelles il est payé en argent, qui sont associées au « travail » (Wallman, 1979, p. 3). La mise en perspective de ces différentes conceptions (acteur au Royaume-Uni, paysan au Lesotho, mais aussi langue achuar en Amazonie et pensée grecque antique) fait apparaître l'articulation de trois dimensions – effort physique, rétribution et savoir-faire – que chacun articule différemment, pour qualifier ou non de « travail », ses activités, parfois de manière totalement inverse.

D'autres raisons peuvent être évoquées pour expliquer pourquoi certaines sphères d'activités de la vie humaine sont parfois écartées de la conception du travail. Celle du manque de « reconnaissance » – reconnaissance financière (activité de travail non rémunérée), reconnaissance sociale (travail non valorisé socialement) et reconnaissance légale (travail informel et/ou illégal) – est l'une d'elles. Cette notion a largement été développée par le philosophe et sociologue Axel Honneth (1996, 2000) et est aujourd'hui mobilisée dans les sciences humaines et sociales en général. Cette question de la (non) reconnaissance du travail est souvent liée à des formes d'invisibilité ou d'invisibilisation des activités de travail effectuées à l'échelle d'un



groupe ou d'une société. La notion de « travail invisible », développée dès la fin des années 1980 par Arlene K. Daniels (1987), a été reconceptualisée par la sociologue Erin Hatton (2017) après trente ans d'usages très variés à travers les sciences humaines et sociales. Elle nous intéresse ici pour penser les multiples sphères et activités de la vie humaine auxquelles le terme de « travail » est rarement accolé. Selon Erin Hatton, trois types de mécanismes mènent à une invisibilisation de certaines activités de travail : mécanismes « socioculturels » (liés à des idéologies d'inégalité entre genres, races, classes, âges, sexualité, etc., jouant à la fois au niveau du corps et des compétences), « sociolégaux » et « sociospaciaux » (liés à des perceptions divergentes concernant la notion de lieu de travail, celles de sphère publique/sphère privée, etc.) (voir son diagramme 2017, p. 339).

Il s'agit donc pour l'anthropologue de s'intéresser au « comment » et au « qui » du travail et des formes de sa reconnaissance, c'est-à-dire d'étudier dans une perspective large les interactions, relations et réseaux, sociaux et familiaux, au et du travail, à la fois pour l'individu et pour le collectif (équipe de travail, collectif de lutte, etc.). La part importante de la reconnaissance sociale apportée par le travail est ainsi particulièrement mise en exergue par le chômage forcé ; celui-ci n'est pas seulement problématique en termes de perte de revenus, mais en termes d'identité individuelle et d'identité sociale. Une telle situation incite Sandra Wallman à revoir la question classique « Qu'est-ce que le travail ? » (*What is work about ?*) afin de s'interroger sur ce que signifierait « ne pas travailler » si cela n'avait pas d'implication financière – par exemple si les individus vivaient dans un système où l'État payait de toute façon les dépenses de base des citoyens. Cette reconsidération permet de sortir d'une pensée commune qui propose une approche restrictive de « travail = emploi et/ou salaire » et d'élargir les propositions analytiques sur les autres et multiples motivations au travail (Wallman, 1979, p. 5).

Il apparaît donc central de prendre en compte le contexte culturel, linguistique, temporel, autant que social et professionnel, des situations étudiées, ainsi que les différents mécanismes qui concourent à l'existence de nombreux domaines de travail non reconnu financièrement, socialement et/ou légalement. Poursuivons ce tour d'horizon des formes restrictives d'interprétation du travail que nous souhaitons dépasser grâce à une approche anthropologique.

### 1.3. Le travail, entre effort et apport

Les exemples qui précèdent ont montré que le travail est caractérisé par la mise en jeu du corps humain dans une articulation entre : effort physique (y compris intellectuel), savoir-faire et « rétributions » de natures diverses.

Tandis que certaines perspectives (approches scientifiques, mais aussi échanges ordinaires, discours politiques ou propositions médiatiques) mettent avant tout l'accent sur l'effort lui-même – son intensité pouvant aller jusqu'à la pénibilité –, d'autres propositions réfléchissent davantage à ce qu'apportent ces efforts à celui ou celle qui les réalise.

Lorsque la question du *travail* est évoquée en français (ou plus largement dans une langue romane), qu'il s'agisse d'une allusion spontanée au cours d'un échange ordinaire ou d'un texte scientifique, la référence à une étymologie latine de ce terme surgit rapidement, le *tripalium* – instrument de torture constitué de trois pieux –, justifiant l'association entre travail et souffrance. À cette référence au *tripalium*, s'ajoute l'influence judéo-chrétienne qui vient renforcer une représentation du travail comme douleur et souffrance induite par cette étymologie, la doublant d'une notion de contrainte, puisque dans cette acception religieuse, le travail est une punition divine énoncée lors du bannissement originel d'Adam et Ève hors du paradis. Ceux-ci, chassés, sont accompagnés des imprécations divines<sup>1</sup>, l'une destinée à Adam : « À la sueur de ton visage tu mangeras du pain » (Genèse 3.19), l'autre à Ève : « c'est péniblement que tu enfanteras des fils » (Genèse 3.16)<sup>2</sup>. Toutefois, pour les locuteurs de langues non romanes, ou pour les membres d'une société dont les valeurs ne sont pas empreintes de judéo-christianisme, le présupposé « travail = souffrance » ne fait aucun sens s'il se base sur ces justifications étymologique ou religieuse.

En outre, l'étymologie *tripalium* est contestée depuis longtemps par de nombreux linguistes mais elle a la dent dure... Ceux qui la récusent lui préfèrent notamment celle de *trab-* (lat. « poutre ») dont proviendraient notamment le français *entraver* et l'espagnol *trabajar*. Centrant la recherche sur les termes espagnols « *trabajo-trabajar(se)* », il est possible de s'écarter de l'étymologie *tripalium* pour envisager plutôt le travail comme un effort ou une tension vers un but, rencontrant une résistance (Delport, 1984). L'analyse du terme français permet d'arriver à une conclusion connexe qui met en avant la « rupture, sous la pression d'une intervention extérieure, [de] "l'en soi-pour soi-chez soi" » (Eskénazi, 2008, p. 359), en d'autres termes, la notion d'effort menant à la différenciation entre activité de travail et sphère privée. Certains auteurs préfèrent donc insister sur le fait que, même si, en français, le terme travail renvoie historiquement (xii<sup>e</sup>-xvi<sup>e</sup> siècle) à la notion de fatigue<sup>3</sup>, celle-ci provient de l'effort et de

1. Les versets 19 et 16 cités sont ceux de la traduction œcuménique de la Bible.

2. Le terme « travail » désigne le processus d'accouchement dans plusieurs langues indo-européennes : en français, en anglais (*labour*), en italien (*lavoro*) ou en espagnol (*trabajo*), pour n'en citer que quelques-unes.

3. Selon l'entrée « Travail » du Portail lexical, section étymologie, du Centre National de Ressources Textuelles et Lexicales (CNRTL) (édition en ligne, consultée le 14/09/2019).

la persévérance dans la tâche effectuée, et non d'une douleur intrinsèque au travail en général. Or, cet effort a un objectif : il produit des effets, et c'est à cela que s'intéressent également les anthropologues. La plupart des définitions anthropologiques du travail contiennent l'idée que le travail consiste avant tout en une action sur la nature, voire sa transformation, dont la visée est de produire des moyens de subsistance et d'organisation sociale. Tandis que de nombreux économistes voient d'abord la dimension du travail sous l'angle de la production de biens et de valeurs, les anthropologues notamment considèrent que la question de ce que produit le travail va au-delà des moyens de subsistance ou des gains économiques. S'il y a bien production d'une dépense physique du corps – et c'est souvent à cette dépense que renvoient les approches insistant sur la souffrance corporelle infligée par le travail –, le travail agit aussi en profondeur, sur les dimensions sociales de l'individu, le sujet agissant.

### Quelques définitions anthropologiques du travail

Les anthropologues se sont essayés à formuler une définition générale qui englobe les variations linguistiques, culturelles, sociales, spatiales, temporelles, etc., en soulignant les caractéristiques communes du travail. En voici quelques-unes, présentées par ordre chronologique :

« Nous pouvons [...] définir le travail (*labour*) comme une activité systématique, ayant un but, standardisée par tradition et vouée à la satisfaction des besoins, la fabrication des moyens de production, et la création d'objets de luxe, de valeur et de renommée » (Malinowski, 1925, p. 927).

« le travail (*work*) [est] tout effort humain ayant pour but de modifier l'environnement physique de l'être humain » (Udy, 1970, p. 3).

« [...] le travail (*work*) est une question de contrôle – physique et psychologique, social et symbolique. Le premier but du travail est le besoin humain de contrôler la nature, d'en arracher un moyen de subsistance et de lui imposer la culture » (Wallman, 1979, p. 1).

« [Le travail (*work*) est] l'activité productrice qui transforme l'environnement physique afin de satisfaire les besoins humains » (Applebaum, 1984b, p. 2).

« [le travail correspond aux] diverses manières inventées par l'Homme pour agir sur son environnement naturel et en extraire les moyens matériels de son existence sociale » (Godelier, 1991, p. 717).

« le travail (*work*) utilise les éléments et matériaux de la nature afin d'élaborer les outils avec lesquels faire des objets, cultiver de la nourriture, et contrôler les

créatures vivantes et les forces de la nature afin de satisfaire les besoins et les souhaits humains » (Applebaum, 1992, p. x).

« le travail (*work*) est le labeur (*labor*) fait par les humains, ou attendu d'eux, et inclus à la fois l'activité mentale et physique, quoique nous distinguions parfois l'une de l'autre. C'est la condition sine qua non de la vie humaine, créant la culture matérielle qui à la fois sépare et protège la nature humaine du monde naturel. Le travail (*work*) est la base de la culture humaine dans la mesure où il n'existe ni croyances, ni valeurs, ni comportements sans cadre matériel, et pas de cadre matériel sans travail (*work*) » (Applebaum, 2000, p. 497).

« Le travail (*work*) est défini comme une activité humaine continue dont le but est de produire des biens et des services. C'est un phénomène qui existe dans toutes les sociétés humaines. [...] Les préoccupations principales de l'anthropologie du travail incluent les interactions entre les humains et la nature, l'utilisation des outils, et l'ancrage institutionnel et culturel du travail. Dans ce cadre, le travail est envisagé comme élément d'un système. Pris sous un autre angle, le travail est étudié comme action et performance » (Spittler, 2001, p. 16565).

« Est définie comme *travail* toute activité humaine intentionnelle aboutissant à la production d'un bien ou d'un service ayant valeur d'usage et valeur d'échange » (Laburthe-Tolra, Warnier, 2016, p. 336).

Quoique les formulations diffèrent, deux ensembles notionnels apparaissent dans toutes les définitions : d'une part, l'idée d'une activité exercée *par* et *avec* des individus ; d'autre part, celle d'une activité exercée *sur* leur environnement. Ces définitions, chacune à sa manière, montrent comment ces deux occurrences sont liées par des relations multiples (systématisation et nécessité de l'activité ; modification et/ou contrôle de la nature ; centralité des relations sociales), qui participent de la construction et de l'entretien de la vie des Hommes en société.

Cette propension du travail à fabriquer du social fut d'ailleurs envisagée dès la première partie du xx<sup>e</sup> siècle par certains anthropologues. Dans son ouvrage *Coral Gardens and their Magic* publié en 1935 (*Les Jardins de corail*, 2002), Bronislaw Malinowski décrit comment, pour les habitants des îles Trobriand (Nouvelle-Guinée), leurs jardins ne fournissent pas seulement des produits destinés à les nourrir, mais sont tout autant étroitement liés à l'activité cérémonielle du village, et constituent par ailleurs l'un des moyens de prendre du plaisir dans le travail accompli et d'éprouver de la fierté pour celui-ci. Plusieurs décennies après ces écrits de Malinowski, d'autres anthropologues ont à nouveau abordé cette question de front afin d'esquisser une anthropologie du travail. Les motivations ou

incitations (*incentive*) au travail – autres que financières ou matérielles – sont vues comme l’une des dimensions cruciales de cette activité humaine, et paraissent être une piste de recherche importante pour les anthropologues désireux de dépasser une perspective économiste lorsqu’ils étudient le travail (Wallman, 1979, p. 4 et suiv.). En effet, « le travail (*work*) concerne autant la transaction sociale que la production matérielle. En réalité, son importance dépend plus souvent de la qualité des relations impliquées dans la répartition, la production ou la distribution des ressources que des faits bruts de la survie matérielle » (Wallman, 1979, p. 2). S’il est fondamental de s’intéresser aux activités du travail, le sens qui est donné au, et par, le travail l’est donc tout autant. Cet appel à la vigilance sera d’ailleurs au cœur de l’ouvrage *Meanings of Work. Considerations for the Twenty-First Century* (Gamst, 1995). Nombre des auteurs participant à ce recueil encouragent l’anthropologie à prendre au sérieux le fait que la « motivation sous-jacente [du travail] est duelle, à la fois sous forme de récompense matérielle et de gratifications sociales, y compris celle de la définition de soi » (Gamst, 1995, p. xv). En outre, la production de soi se faisant rarement seule, elle a besoin d’être « validée » par le regard des autres, d’où l’importance d’interroger les différentes formes de reconnaissance du travail évoquées précédemment.

Plaisir, sens, fierté, récompense, gratification... Loin de la torture, il y a bien des dimensions positives du travail auxquelles l’anthropologue doit prêter l’œil et l’oreille. Or, selon le postulat de départ du chercheur – l’être humain apprécie de travailler par inclination naturelle, ou au contraire il le trouve détestable –, la réflexion menée ensuite risque d’être fort différente (Spittler, 2008, p. 32 et suiv.). Il s’agit donc, pour les anthropologues, d’examiner ces différentes dimensions du travail avec minutie.

Cette réflexion sur les apports humains du travail (production de soi, expertise, plaisir, etc.) nous invite à l’observer autrement, à sortir des catégories communes pour élargir toujours davantage notre regard. Le travail est envisagé comme une activité exercée par et avec des êtres humains, sur leur environnement, afin de construire, ordonner et satisfaire leur vie matérielle et sociale. Pour le dire autrement, l’Homme au travail développe un pouvoir d’agir, qui prend forme dans l’appropriation, la maîtrise et l’organisation de son environnement de travail (objets, matières, espaces, corps, relations interpersonnelles, etc.), dans un but non seulement de production matérielle, mais également de production sociale. C’est à déplier et analyser ces différents éléments constitutifs du travail grâce à l’anthropologie que se consacre ce manuel.

## 2. L'anthropologie du travail comme « champ négligé » ?

Des premiers écrits de Bronislaw Malinowski (1925) aux appels de Maurice Godelier (1980, 1981), de Sandra Wallman et ses collègues au Royaume-Uni (1979) à Gerd Spittler (1990, 2018a) et l'« École de Bayreuth » en Allemagne, en passant par les chercheurs états-uniens rassemblés au sein de la *Society for the Anthropology of Work* et par ceux qui, plus récemment, se revendiquent d'une *anthropology of labour* (Kasmir, Carbonella, 2014), nombre d'anthropologues n'ont cessé, depuis un siècle, de souligner les apports de cette discipline pour la compréhension du travail et d'appeler de leurs vœux le développement d'un champ spécifique. Pourtant, ce champ peine à se structurer. Alors que la thématique du travail apparaît fréquemment dans les réflexions des anthropologues puisqu'elle traverse presque tous les terrains, comment expliquer le fait que les chercheurs préfèrent se réclamer d'autres domaines de la discipline ? Comment comprendre cette apparente divergence entre intérêt pour un objet et absence d'un champ thématique ? Quelles sont les études anthropologiques qui s'en réfèrent implicitement ou explicitement ? Au-delà de la riche production scientifique de quelques « niches », il apparaît que ce sont d'autres domaines, objets ou approches qui ont pris en charge l'étude de ce type d'activités humaines, participant à faire de l'anthropologie du travail un « champ négligé » (Spittler, 2008, p. 11) qui n'a émergé que tardivement. Attardons-nous ici sur les apports de ces principaux domaines et sur les pistes de réflexion contribuant à appréhender cette thématique du travail.

### 2.1. Le travail au prisme d'autres champs de l'anthropologie

Pour ne parler que des manuels français d'anthropologie générale, à l'exception marquante de celui rédigé par Jean-Pierre Warnier et Philippe Laburthe-Tolra (1993/2016) qui consacre un chapitre (intitulé « Production matérielle, production sociale ») éclairant le travail, son organisation, ses acteurs, ses représentations et ses modes de production, il n'existe guère de développement portant directement sur le travail. Dans les autres ouvrages, lorsque ces points sont abordés – et ce n'est pas toujours le cas –, ils le sont dans des sections traitant de l'anthropologie économique, écologique et/ou technique. À titre d'exemple, regardons trois d'entre eux, français, datant d'époques différentes : le *Manuel d'ethnographie* (Mauss, 1926/1947), les *Éléments d'Ethnologie* (Cresswell, 1975a et b), et *Les notions clés de l'ethnologie* (Giraud, Leservoisier, Pottier, 2004/2016). Dans les trois

cas, le terme « travail » n'est pas présent dans l'index (ou bien l'est uniquement dans l'expression « division du travail »). Les activités humaines se rapportant au travail n'en sont pas moins traitées, mais les réflexions qui les concernent sont incluses dans les chapitres sur : « Technologie » et « Phénomènes économiques » (Mauss, 1926/1947); « Écologie », « Technologie », et « Économie » – rédigés respectivement par Jacques Barrau, Hélène Balfet et Maurice Godelier (Cresswell, 1975b); ou encore « Anthropologie économique » et « Milieux et Techniques » (Giraud, Leservoisier, Pottier, 2004/2016). Ce n'est que tout récemment que la nouvelle édition de *l'Introduction à l'ethnologie et à l'anthropologie* (Copans, Adell, 2019) dédie un paragraphe à ce sujet, titré « L'anthropologie du travail ».

Voyons comment ces différents champs abordent, quoique avec parfois de nettes différences d'approche d'une tradition universitaire nationale à une autre, la question du travail, et en quoi ils nous permettent de penser ses diverses facettes.

### *Anthropologie économique*

Au sein de l'anthropologie économique, les réflexions s'articulent autour du triptyque production/distribution/consommation de biens et de services, centrant le regard sur l'agriculture, la chasse, la pêche, l'élevage, la collecte, l'artisanat, et plus récemment l'industrie ou l'entreprise. Un certain nombre d'études se penchent également sur la division (sexuelle, sociale, technique) du travail ou les formes de coopérations dans les activités de travail.

Les recherches anthropologiques de la première moitié du xx<sup>e</sup> siècle portent essentiellement sur des sociétés non européennes – alors nommées « sociétés primitives » –, et qualifiées de sociétés non marchandes dans une perspective économique. Parmi les premiers anthropologues, notons que, très tôt, Bronislaw Malinowski propose de faire un lien entre travail et valeur, concluant qu'« il est visiblement futile de discuter le travail (*labour*) autrement que comme faisant partie du problème de l'économie » (Malinowski, 1925, p. 927). Toutefois, une partie conséquente de son ouvrage *Coral Gardens and their Magic* (1935) insiste non seulement sur l'importance de ces activités dans la construction de l'individu, mais aussi sur le rôle central d'un système de pensée lié au religieux et à la magie dans le travail des jardiniers/cultivateurs trobriandais (Nouvelle-Guinée), dépassant ainsi une vision uniquement économique. Peu de temps après, paraissent au Royaume-Uni des travaux pensant la question du travail à travers celle des moyens de subsistance et se penchant précisément sur l'alimentation en Afrique australe (Richards, 1932, 1939) ou sur les activités de production en Océanie (Firth, 1929). Puis, au milieu des années 1960, au moment où les anthropologues commencent à se tourner vers